

## LETTRE D'INFORMATION

FÉVRIER 2011



*L'exclusion sociale n'est pas une fatalité !*

### SOMMAIRE

1

Édito

2

Environnement durable &  
« Un partenaire à l'honneur »

3

Formation d'aide-ménagères

4

Filière « petite enfance » & Agenda

## Édito

« Chantier » est en contact avec plusieurs dizaines de collaborateurs et de partenaires :

- Les clients de notre filière « bâtiment » et « service aux personnes » ;
- Les parents des enfants de notre crèche (Monceau-Fontaines) et de notre accueil extra scolaire (Fontaine l'Evêque) ;
- Les enseignants (écoles maternelles et de promotion sociale) qui collaborent à la formation de nos stagiaires ;
- Les fournisseurs (grossistes en matériaux, assureurs, banques ...) ;
- Les services sociaux avec qui nous collaborons régulièrement (Passage 45 du CPAS de Charleroi, services de médiation de dettes, centres de guidances, AWIPH, ...) ;
- Les stagiaires et leurs familles ;
- Les 28 membres de notre personnel .... ainsi que les anciens, actuellement pensionnés, les volontaires qui se mettent à notre disposition pour nous permettre d'améliorer nos services ;
- Les divers inspecteurs qui supervisent notre action (inspection sociale, de la Région Wallonne, du FESC – ONAFTS, de l'O.N.E., du FOREM, du Fonds des Milieux d'Accueil d'Enfants ...) ;
- Les membres de notre assemblée générale (12) et de notre conseil d'administration (6) ;
- ...

A leur intention, nous avons décidé de publier régulièrement une « newsletter » (pardon, une « lettre d'information ») pour faire part à tous de nos réalisations, nos projets, notre évolution ...

Cette lettre sera publiée chaque trimestre et uniquement sous format électronique. Elle pourra également être téléchargée par n'importe quel visiteur de notre site web : [www.eftchantier.be](http://www.eftchantier.be).

Il ne suffit pas de bien faire ce que nous devons faire. Encore faut-il prendre la peine de bien le faire savoir. C'est l'objectif principal de notre lettre d'information.

D'ores et déjà, je remercie les collaborateurs qui prendront la peine de vous informer régulièrement. Et spécialement, Melle Loretta SANELLI, bachelière en marketing qui est chargée de la présentation graphique de cette lettre.

Pierre MOREAU,

Administrateur délégué

# Une politique de développement durable chez « Chantier »?



**Pierre MOREAU**

« Depuis l'installation des panneaux photovoltaïques en août dernier, nous avons économisé 656 kg de CO<sub>2</sub> .»

## L'air du temps ...

**Que nous le voulions ou non, la notion de « développement durable » fait partie de « l'air du temps ».**

L'insertion sociale et professionnelle des personnes peu qualifiées est apparue à la fin des années 70. Des associations comme « Chantier » se sont créées dans le courant des années 80 pour contribuer à résoudre ce véritable problème de société.

Depuis les dernières années du 20<sup>ème</sup> siècle, est apparu un nouveau problème de société : la crise écologique et sociale. Elle se manifeste de manière mondialisée : changement climatique, raréfaction des ressources naturelles, catastrophes naturelles et industrielles ...



La notion de « développement durable » s'est ainsi progressivement installée dans le paysage socio politique. L'opinion publique impose de plus en plus aux différents acteurs sociaux (Etat, entreprises, mouvements sociaux, société civile ...) de reconsidérer la croissance économique en prenant en compte les aspects environnementaux et sociaux du développement.

L'installation de panneaux photovoltaïques s'est donc inscrite dans la mouvance du développement durable mais, s'est également avéré être un investissement extrêmement rentable .D'autant plus, qu'en tant qu'association de

lutte contre la pauvreté, l'ASBL Chantier a bénéficié d'une subvention de la région Wallonne égale à 30% du coût de l'investissement.

## Le soleil, une source d'énergie inépuisable ...

Pour un rendement optimal, les panneaux photovoltaïques ont été placés sur la toiture arrière du bâtiment (orienté sud-est). Cet aménagement a permis de produire 1439 kWh en 2010 et a donc contribué à réduire la consommation électrique de l'ASBL.

## Mieux encore...

Avec l'installation de panneaux photovoltaïques l' « ASBL » est devenue productrice d'énergie. En effet, l'électricité verte qui est produite est enregistrée via un compteur vert distinct.

Résultat : Le Gestionnaire de Réseau de Distribution peut mesurer exactement la quantité de certificats verts auxquels l'installation de « Chantier » donne droit et détermine le nombre de certificats verts qui peut être revendu.



Panneaux photovoltaïques installés sur la toiture arrière du bâtiment

# Un partenaire à l'honneur : « Aide & Soins à Domicile »

**« La qualité relationnelle humaine alliée à la qualité des actes posés. »**

**Aide & Soins à Domicile** est une ASBL du secteur privé ayant un but social (profit social), non commercial.

Leurs services sont constitués de professionnels de l'aide et des soins salariés et pluridisciplinaires : assistantes sociales, aide-ménagères, aide-familiales, gardes malades, infirmières, puéricultrices, éducatrices, aides-soignantes... encadrés par des équipes administratifs.

Leur dimension régionale permet à Aide & Soins à Domicile d'être attentif aux sensibilités et enjeux locaux relatifs aux besoins en matière de bien-être à domicile.

Leur objectif principal est de permettre à toute personne de recevoir, chez elle, l'aide nécessaire pour mieux vivre son quotidien et aussi bénéficier de soins infirmiers (du simple soin à l'accompagnement en fin de vie), ceci de façon passagère ou plus permanente.

Pour de plus amples informations, visitez le site Internet de la société : [www.fasd.be](http://www.fasd.be)



## Une corde de plus à l'arc de nos stagiaires...

**Cette année, la filière service aux personnes s'est enrichie d'une nouvelle formation axée spécifiquement sur le métier d'aide ménagère à domicile.**

Conscients que le marché du travail est un marché, nos objectifs convergent en permanence sur la construction d'une offre de formation permettant d'agrandir le pont vers l'emploi convenable toujours en objectivation.

Nous pensons que la valeur travail et l'employabilité (selon la définition de la région Wallonne) doivent se construire en plaçant le stagiaire au centre du dispositif d'insertion socio professionnelle afin d'établir ensemble un vrai projet de vie.

Pour le public des EFT, le chemin est parfois long vers l'emploi, mais, s'il représente quelque chose de voulu et de construit par le stagiaire, il sera moins vallonné.

Chantier a donc décidé d'adapter un nouveau concept de formation encore plus proche du milieu du travail. Et pour cela, quoi de mieux qu'une formatrice qui exerce le métier d'aide-ménagère dans une grande institution incarnant des valeurs sociales non dissociables, aujourd'hui, de l'aspect économique.

Le concept est intégré à la formation existante (formation au métier de repasseuse professionnelle et d'employée en blanchisserie) en vue d'élargir encore un peu plus l'accès à l'emploi.

**Il est important pour nous de donner la chance à tous...**

C'est pour cela que nous ne demandons pas de pré requis à l'entrée en formation. Bien sûr, nous sommes aussi conscients qu'il est impossible d'avoir un taux d'insertion professionnelle de cent pourcent.

Tout d'abord, parlons de la formatrice Aurore Desalle (témoignage voir encart ci-dessous), sans qui ce projet n'aurait pas autant de sens : elle exerce ce métier depuis trois ans et a développé avec l'aide de l'équipe de la filière « services aux personnes » quatre modules de formation dispensés au sein de l'EFT.

Ces modules se composent d'éléments techniques, déontologiques mais aussi de jeux de rôles basés sur la réalité du métier, ils s'étalent sur 6 mois pour permettre aux nouvelles stagiaires entrées en cours d'année de se raccrocher aux modules déjà vus.

En complément de ces modules les stagiaires sont accompagnées par une autre aide-ménagère aguerrie 3 jours par semaine chez notre partenaire (voir encart page 2 : « Un partenaire à l'honneur »).

Dans un premier temps, cette façon de faire permet de travailler des aspects du métier en interne et de les appliquer sur le terrain en limitant les risques d'erreurs. Ensuite, elle induit une valorisation des stagiaires qui instrumentalise sa propre expérience (susciter des vocations, atténuer les peurs...) avec les filles qui vont seulement entrer dans le programme.

En fin de formation, grâce à une demande sans cesse croissante d'aide-ménagères de qualité, nos stagiaires sont pratiquement assurées de trouver un emploi.

Nous établirons à ce titre prochainement des statistiques sur les mises à l'emploi effectuées grâce à ce dispositif.

### Loïc FLAMME

Responsable de la filière services aux personnes,  
formateur & agent de développement



### Témoignage d'Aurore DESALLE formatrice & aide-ménagère de profession

Faire découvrir mon travail quotidien me tient à cœur en partie parce que le métier d'aide-ménagère est aussi un métier social :

Cette profession permet d'avoir beaucoup de contacts avec un public riche en diversité.

Il procure un sentiment de réelle utilité par sa contribution immédiate au bien être des personnes bénéficiaires du service.

Tous les mardis après-midi, j'ai l'occasion de prodiguer aux stagiaires, différents conseils concernant mon métier d'aide-ménagère et je les forme aux techniques de nettoyage professionnelles.

La formation doit être également un lieu d'échanges, c'est pour cela que nous partageons nos expériences personnelles sur le terrain et lors des stages en entreprise.

Tout ceci, dans une ambiance très conviviale !



# Formation « petite enfance »

La moitié des stagiaires de notre centre de formation sont inscrits dans la filière « petite enfance ». Une filière qui a un grand succès : il y a une « file d'attente » pour entrer en formation...

Durant ce parcours, nos stagiaires « petite enfance » ont accès aux formations suivantes :

- « accueil temps libre » : il s'agit d'une formation agréée et reconnue par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (O.N.E.). Elle permet aux stagiaires d'acquérir un certificat qui leur ouvre des débouchés professionnels dans l'accueil extra scolaire, en école de devoirs, en centres de vacances. Elle ouvre également la possibilité d'être engagée comme « assistante maternelle » sous statut P.T.P. dans les classes maternelles des écoles fondamentales. Cette formation se déroule en six mois et est donnée deux fois par an, en collaboration avec l'ASBL COALA. Depuis le 11 février dernier, quinze nouvelles stagiaires suivent cette formation.



- « auxiliaire de l'enfance » : nos stagiaires ont la faculté de suivre deux autres modules de formation de la section de promotion sociale « auxiliaire de l'enfance », modules dispensés en collaboration avec l'Ecole Industrielle de Promotion Sociale de Fontaine l'Evêque. La première année de cours se donne au sein de notre centre. Grâce à une épreuve de validation des compétences, les stagiaires qui le souhaitent peuvent poursuivre leur formation de promotion sociale en entrant directement en deuxième et dernière année de formation. Le diplôme « d'auxiliaire de l'enfance » permet de travailler dans tous les secteurs de l'enfance, de 0 à 12 ans, y compris en crèche.



Ces partenariats permettent à notre association, reconnue « entreprise de formation par le travail » de jouer pleinement son rôle de « pré-qualification » des stagiaires. Notre but étant de les remettre sur le chemin de l'emploi ou d'une nouvelle formation qualifiante.

## AGENDA

Animations carnaval du 7/03/2011 au  
11/03/2011

*Petits pieds dégourdis entrent dans la danse des confettis.*

*Le temps du carnaval est revenu.*

*Sa farandole est passée dans la rue ni vu ni connu.*



**Pour qui ?** Les enfants âgés de 2,5 à 3 ans

**Où ?** Boulevard Allende 16 à 6140 Fontaine l'Evêque

**Info & inscriptions**, veuillez contacter Anne Fromont au 0474/95.22.15 ou au 071/29.88.45, par e-mail : [secteurenfance@eftchantier.be](mailto:secteurenfance@eftchantier.be)

Faites connaître cette lettre d'information à vos contacts !

Retrouvez-nous sur le Web!

[www.eftchantier.be](http://www.eftchantier.be)

Avec le soutien de :



Rue de la Vieille Place 51  
6001 Marcinelle  
Tel 071/56.04.31  
Fax 071/56.07.29  
[administrateur@eftchantier.be](mailto:administrateur@eftchantier.be)